

FONDÉE EN 1855

SIÈGE : MAISON DU D^r MONARD
15, RUE DUPONT-DES-LOGES 57000 METZ

C.C.P. 104-803 A STRASBOURG

BULLETIN de LIAISON

* * *

Mercredi 16 décembre 1992 : réunion mensuelle au siège, à 20 H 30.

Ordre du jour :

- compte rendu de la séance de novembre ;
- quelques aspects de la reproduction sexuée et de certains mécanismes de la différenciation spécifique chez les Fougères, par J.L. NOIRE ;
- Divers.

* * *

Compte rendu de la séance du 17 juin 1992, par C. LE BIHAN

- Présents : Mmes ARMAND, COURTADE, MAUJEAN, PETERNEL, ROLLET, STEFFENS ;
MM. GRANDATI, HAMON, HEIMANSON, MARLIN, MEGUIN, NOIRE, PETERNEL,
REMOND, RENNER, TRICHIES.
- Excusés : Mmes CAHEN, GALLAND, GAULTIER-PEUPION, GREINER ;
MM. COURTOIS, GERARD, GONDAT, GRANKOFF, SCHNEIDER.

En ouvrant la séance à 20 H 30, le Président fait part du mariage de Melle Anne GAULTIER, fille de notre collègue Mme GAULTIER-PEUPION et de M. Pierre GAULTIER, avec M. Daniel DOSDA, qui sera célébré le samedi 5 septembre prochain en l'Eglise d'ARRAINCOURT. Il exprime les vives félicitations de notre Société à M. et Mme Pierre GAULTIER et ses vœux de bonheur aux futurs époux.

J.L. NOIRE fait ensuite une rapide présentation de l'ouvrage "Atlas écologique des Fougères et plantes alliées" de R. PRELLI et M. BOUDRIE qui vient de paraître aux Editions LECHEVALIER. Ayant eu l'occasion de collaborer très modestement avec Rémy PRELLI, J.L. NOIRE a un peu suivi l'élaboration de cet ouvrage qui se veut accessible au simple curieux de la nature pour remplacer dans son esprit "la" fougère par "les" fougères comme aux botanistes confirmés à qui il apportera une aide efficace dans la connaissance des Ptéridophytes de notre pays où peu d'ouvrages sont réellement à jour sur ce sujet.

Toutes les espèces et sous-espèces, soit 120 taxons plus deux hybrides et quelques espèces naturalisées de l'embranchement des Ptéridophytes présents dans notre pays et mentionnés par les ouvrages les plus récents sont passés en revue.

.../...

Considérées d'un point de vue écologique, les espèces sont classées dans la flore générale, la flore des montagnes et la flore méditerranéenne. Chaque espèce ou sous-espèce est présentée sur une double page avec rappel des caractères d'identification (renvois fréquents au "Guide des Fougères et plantes alliées" par R. PRELLI - 1985, la flore la plus récente des Ptéridophytes de France), nombreuses indications sur la répartition et l'écologie de la plante et en vis-à-vis, planches photographiques de qualité remarquable et cartographie de l'espèce avec utilisation de la trame des départements, celle des régions naturelles, certes préférable à un découpage administratif, restant à établir et à faire admettre par tous.

La fréquence des espèces est indiquée par une échelle à trois degrés, la base d'actualisation étant la période 1970-1990. Dans le cas d'espèces non revues, l'indication d'observations anciennes est mentionnée et peut susciter des recherches nouvelles.

Cet "Atlas écologique des Fougères et plantes alliées" sera certainement un ouvrage de référence pour tous ceux qui s'intéressent à ces plantes toujours un peu mystérieuses comme les milieux ombreux où elles vivent très souvent et qui ne fleurissent jamais.

La parole est alors passée à Bernard HAMON de la D.D.A.S.S. de Moselle pour sa communication sur

"Collecte et élimination des ordures ménagères en Moselle - le point en juin 1992"

Eléments introductifs

Les règles générales de collectes et d'élimination des ordures ménagères sont précisées dans le Titre IV de l'arrêté préfectoral n° 80 - DDASS - III/I - 494 du 12 juin 1980 portant Règlement Sanitaire Départemental ("Élimination des déchets et mesures de salubrité générale).

Les points d'élimination et de traitement des déchets sont visés respectivement par les dispositions des lois du 15 juillet 1975 relative à l'élimination des déchets et à la récupération des matériaux et du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Dans sa troisième session extraordinaire de 1977, le Conseil Général de Moselle a approuvé le schéma départemental d'élimination des ordures ménagères qui a été adopté définitivement le 16 janvier 1978.

Au début de la décennie 1980, le groupe de travail du schéma s'est réuni à plusieurs reprises pour affiner ou revoir certains points d'orientation.

Depuis la décentralisation, toutefois, il n'y a plus eu de concertation entre les différents partenaires : c'est donc le schéma de 1977, légèrement modifié qui a été appliqué.

A partir de 1988 sont apparus différents problèmes liés à la saturation de certains sites, à la vétusté d'autres, à l'importation de déchets étrangers, au maintien -voire au développement- de certaines décharges sauvages.

.../...

Ordures Ménagères

STRUCTURES de COLLECTE

204

La collecte des déchets ménagers en Moselle

Éléments chiffrés Situation des communes	Nombre	%
Communes en règle pour la collecte et l'élimination des déchets	727	99,6%
Commune non en règle.	1	0,1%
Communes non renseignées	2	0,3%

Le type de structures pour la collecte

Éléments chiffrés Type de structures	Nombre	%
Communes autonomes	165	80,9%
SIVOM.	22	10,3%
Districts urbains	4	1,9%
SIROM. SIVU. SIRTOM	11	5,3%
Divers	3	1,4%

TYPE D'ÉLIMINATION

Nombre de sites d'élimination pour les mosellans : 21

Données Type d'élimination	Nombre de sites	%	Remarques
Décharges contrôlées	14	66,7%	dont : 2 en 54 1 en 67
Usine d'incinération	4	19,1%	dont : 2 HS 1992 1 HS 1995
Usine de Biogaz compostage	1	4,7%	
Décharges industrielles	2	9,5%	dont : 1 en 54 1 HS 1992
Déchetteries	11		dont 1 en Moselle
Centres de transit des O.M.	3		

CHOIX du TYPE D'ÉLIMINATION

Éléments chiffrés Type d'élimination	Nombre	%
Vers une DÉCHARGE CONTRÔLÉE	170	84,4%
Vers une DÉCHARGE INDUSTRIELLE	1	0,5%
Vers un CENTRE D'INCINÉRATION	27	13,1%
Vers un CENTRE de BIOPHAGE - COMPOSTAGE	1	0,5%
Vers un DÉPOT SAUVAGE	1	0,5%
Divers	2	0,9%

Cette situation amena l'autorité préfectorale à créer en 1990 le Comité de Pilotage pour le traitement et l'élimination des déchets dans le département de la Moselle (Arrêté n° 90 - AG/2 ! 518 en date du 29 octobre 1990) et, dans un second temps, le Groupe de Travail chargé de l'élaboration du plan départemental d'élimination des déchets ménagers (Arrêté n° 91 - AG/2 338 en date du 17 juin 1991).

Afin de préciser les champs d'action des services d'Etat en matière d'ordures ménagères (DRIRE, Installations Classées, DDASS, DDAF, SDIS, ANRED); une réunion technique s'est déroulée en Préfecture le 2 septembre 1991. Il a été déterminé que la DDASS (Service Santé Environnement) avait pour cadre d'action la résorption des décharges sauvages.

Enfin, il n'est pas inutile de rappeler que l'élimination des déchets est placée sous la responsabilité des communes.

Le 12 septembre 1991, se tenait à la Préfecture de la Moselle la première réunion du Groupe de travail relatif à l'élaboration du nouveau schéma de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Depuis lors, la DDASS travaille notamment à l'élaboration d'un document de synthèse d'état des lieux dont la première mouture a été terminée en mars 1992 et adressée aux services d'état associés au schéma, sous la forme d'un annuaire.

Les tableaux et cartes qui suivent constituent le rapport intermédiaire de ce travail qui illustre, en l'état actuel de nos connaissances, le bilan sur la collecte et l'élimination des ordures ménagères en Moselle que B. HAMON présente et commente

Le Président remercie Bernard HAMON de son intéressante communication qui est suivie d'une discussion animée sur notre société de consommation, les déchets qu'elle produit et les nuisances engendrées par leur transport...

La parole est ensuite donnée à Jean MEGUIN pour le compte rendu illustré de deux voyages d'observation :

1) Voyage ornithologique en Hollande (décembre 1991)

Durant les vacances de Noël 1991, la L.P.O. lorraine a organisé un voyage ornithologique en Hollande dont Jean MEGUIN nous a rapporté quelques vues.

Le voyage consistait en un circuit sillonnant le ZEELAND-NOORD - BRABANT-UTRECHT-FLEVOLAND-NOORD-HOLLAND-FRIESLAND jusqu'à DOLLUM.

A travers les premières images, nous découvrons la vie des Hollandais : les habitants, les villes, les villages, les moulins, les petits ports de pêche.

.../...

Le circuit emprunte souvent les digues qui séparent la mer des polders.

Ces polders, vastes prairies entrecoupées de fossés, conviennent parfaitement aux oies venues du Nord : bernaches nonnettes, oies rieuses, oies cendrées, oies des moissons.

Ce groupe d'ornithologues itinérants oublie les rigueurs du froid, au fur et à mesure de leur avancée et se consacre aux observations : canards, fuligules, milouin, morillon, garrot à oeil d'or, harles, macreuse, eider à duvet, foulques.

Les limicoles sont au rendez-vous : courlis cendrés, huitrier-pie ; les cygnes par centaines font détacher leur silhouette blanche sur la prairie. Les goélands et les mouettes accompagnent un phoque dans un des ports du FRIESEWAD.

Jean MEGUIN invite les membres présents à se joindre au prochain voyage organisé par la L.P.O. Lorraine.

2) Voyage d'observation en Baie d'AIGUILLON en février 1992 par Jean MEGUIN

Sous la conduite de notre collègue Cyrille LE BIHAN, quelques membres de la Station Ornithologique de BOULIGNY/ARRAINCOURT ont visité le marais poitevin, ainsi que la Baie d'Aiguillon en février 1992.

Le petit groupe a déjourné à LA FAUTE SUR MER et a rayonné dans le marais poitevin :

- la Baie d'Aiguillon,
- les environs de LUCON,
- l'île de RE, avec le phare aux baleines,
- la Réserve de St Denis du Payré,
- la baie de la Belle Henriette,
- la pointe aux herbes,
- la petite Venise verte, avec l'abbaye de MAILLEZAIS.

Les prises de vue faites par l'équipe nous font découvrir le vol des bernaches cravant, leur recherche de nourriture le long de la côte.

Les vasières de la baie d'Aiguillon servent de lieu de rendez-vous à des milliers de limicoles : Barges, Avocettes, Bécasseaux, huitriers-pie...

La réserve de St Denis du Payré est le paradis du Canard souchet, Canard pilets et des Bécasseaux variables.

Une promenade en "plate" sur une conche nous fait visiter la petite Venise verte.

Un clin d'oeil sur des hiboux des marais se chauffant au soleil nous rappelle que ce voyage s'effectue en hiver :

"Là où le ciel et la terre aux eaux se mêlent".

.../...

Le Président remercie Jean MEGUIN qui, le projecteur étant en place, nous présente quelques vues prises lors de notre sortie dans la vallée de la MANCE.

La prochaine sortie du dimanche 28 juin 1992 en forêt domaniale de REMILLY est rappelée. Cette sortie qui nous est proposée par MM. DUBREUIL et RISOVICS, deux Forestiers du Groupe O.N.F. "Poudrière" se déroulera sur le sentier pédagogique établi au voisinage du local "Poudrière" avec présentation de la nouvelle version du "jeu des 113 questions" et une découverte des mousses et lichens du sentier pédagogique.

Le Président souhaite que nous soyons en nombre suffisant, ce qui serait déjà une façon de remercier nos hôtes qui nous invitent à partager les joies d'une journée en forêt.

Notre collègue, Gérard TRICHIES propose pour septembre et octobre deux sorties mycologiques qui seront annoncées ultérieurement.

La soirée se termine très agréablement autour des fraises apportées par Madame COURTADE.

* * *